Un contexte plaçant le travailleur saisonnier dans **une situation de grande vulnérabilité par rapport à son employeur**

Les éléments donnant des moyens de pression à l'employeur :

L'isolement
les saisonniers étrangers restent en vase clos, coupés de la population locale.
Ils sont transportés, hébergés et encadrés par leur employeur.

La barrière de la langue
elle rend difficile l'accès au droit et le recours en cas de litige.

Les liens amicaux et familiaux des travailleurs entre eux
en cas de problème, chacun préfèrera se taire plutôt que de compromettre ses proches vis-à-vis de l'employeur.

Le flou juridique de ce contexte

Les dérives observées

- Conditions de travail ou d'hébergement indignes
- Risques sanitaires
- Peu d'accès aux soins
- Pas d'accès à l'eau
- Privation de liberté
- Pressions psychologiques
- Violences et menaces
- Paiement aléatoire des salaires
- Confiscation des papiers

Les secteurs d'activités touchés

Ce phénomène touche tous les secteurs dans lesquels nous avons ponctuellement besoin de travailleurs détachés :

L'agriculture

L'industrie textile

Le nucléaire en Europe de l'Est
essentiellement pour des missions à risque dont la population locale ne veut pas

La marine marchande
dans laquelle nous retrouvons beaucoup de Philippins

Les croisières...